



Réf : CM/YC/GLG/KM
Tel : 01.64.79.31.02
E mail : katia.montagu@fdsea77.fr
www.fdsea77.fr

Monsieur Lionel BEFFRE
Préfet de Seine-et-Marne
12 rue des Saints-Pères

77000 MELUN

Monsieur le Préfet,

Le contexte politique complexe que nous subissons sur le territoire européen nous rappelle à quel point la souveraineté alimentaire sur notre continent doit être défendue et préservée.

Parmi les dispositions de la prochaine PAC, la BCAE 8 qui impose le retour de la jachère obligatoire apparait comme un véritable frein à la production.

De nombreux agriculteurs, sur notre territoire départemental dans l'étude de leurs futurs assolements 2023 se voient contraints de remettre en place de la jachère dans des proportions importantes, alors que ceux-ci n'en avaient pas.

Avant 2010, ces agriculteurs dérogeaient à l'obligation de gel non productif par de la jachère industrielle (blé, colza, betterave) pour respecter leurs obligations réglementaires. Plus récemment, ces mêmes agriculteurs utilisaient pleinement la possibilité d'implanter des cultures dérobées ou CIPAN SIE pour répondre au verdissement.

Les contraindre à écarter des terres de la production dans le contexte de tension sur les marchés est totalement aberrant.

Cela va pénaliser à la fois les éleveurs utilisateurs de grains, déstabiliser le marché des céréales et par la même accentuer les difficultés géopolitiques sur l'ensemble du globe.

Afin de permettre aux agriculteurs d'atteindre leurs obligations liées à la BCAE 8 nous vous sollicitons pour appuyer plusieurs voies :

- ✓ Augmenter les tableaux d'équivalence concernant les éléments fixes du paysages (haies, bord de bois, bosquets, jachères fleuries).

.../...

- ✓ Pouvoir intégrer les surfaces en MAEC (couverts biodiversité) dans les surfaces dites non productives.
- ✓ Permettre la production de cultures peu consommatrices d'intrants (protéagineux, chanvre) sur les surfaces imposées dans le cadre de la BCAE 8.

Nous ne doutons pas, au regard du contexte mondial, de la pertinence de ces demandes et nous vous sollicitons pour porter ces mesures appropriées au sein des plus hautes instances administratives et politiques.

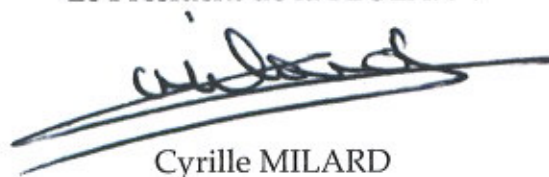
Ne doutant pas de ton appui, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Président de JA77 :



Yves COPPE

Le Président de la FDSEA77 :



Cyrille MILARD